CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE



AVANTAGES
ÉCOLES PARTENAIRES

et DES OFFRES SPÉCIALES[1] CUMULABLES À VOLONTÉ !

Partenaire de nombreuses écoles et universités,
la Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne
les étudiants et les jeunes franciliens.
Vous pouvez compter sur une banque qui s'engage à vos côtés.
N'hésitez pas à cumuler les offres qui vous sont réservées.

FLASHEZ VITE CE CODE POUR CONNAÎTRE VOS OFFRES EN DÉTAIL



NOS SOLUTIONS ETUDIANTS

Votre Carte Visa et tous les services essentiels

pour 1€/an[1][2] pendant 6 ans !

Jusqu'au 31/12/2025 inclus.

- **Carte Visa Classic ou Visa Premier[3] ou Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[4]**
- **Protection des moyens de paiement, clés, papiers d'identité[5]**
- **Autorisation de découvert personnalisée[6]**

Offre valable dans le cadre de l'offre groupée Formule "Confort"

Option Internationale offerte[7] formule 1 « Voyage » ou formule 2 « Séjour »

(1) Cette offre préférentielle est réservée aux étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription âgés de 16 à 28 ans inclus. Sous réserve d'acceptation de la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. (2) Offre valable une seule fois du 01/01/2025 au 31/12/2025 et réservée aux prospects, pour toute ouverture à la CEIDF d'un premier compte de dépôt assortie de l'offre groupée de services « Formule Confort » (Formule Individuelle), composée d'une carte de paiement internationale accompagnée d'un socle de services pratiques. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire. Cette tarification est valable pendant 6 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur. (3) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs ; les cartes Visa Classic à débit différé et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs. (4) La Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. (5) Assurance perte et vol des moyens de paiements, contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances et distribué par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - Capital : 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19 rue du Louvre 75001 Paris. (6) Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. (7) Option Internationale formule 1 « Voyage » ou formule 2 « Séjour » offerte pour tout client âgé de 18 à 25 ans inclus. Le service Option Internationale est un service bancaire rattaché au compte de dépôt. Les avantages tarifaires sont limités en nombre d'opérations de retrait ou de paiement effectuées sur le compte (individuel ou joint) et s'appliquent quel que soit le nombre de carte(s) bancaire(s) souscrite(s), voir le détail de l'Option Internationale dans les conditions tarifaires prévues pour la clientèle des Particuliers.

Un Crédit Étudiant à taux préférentiel[1]

FLASHEZ VITE CE CODE POUR CONNAÎTRE VOS OFFRES EN DÉTAIL

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

VOS CADEAUX DE BIENVENUE

Jusqu'au 31/12/2025

80 € offerts

Un abondement de bienvenue de 80 €[2][3] sous réserve de l'ouverture d'un compte de dépôt

+

Sous réserve de l'ouverture d'un compte épargne avec mise en place de versements mensuels[2][4] :

15 €[2][4] versés sur votre compte épargne

+

5 €[2][4] versés à notre association partenaire :

#1CABAS POUR 1ÉTUDIANT

(1) Offre réservée aux étudiants d'une école en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription âgés de 16 à 28 ans sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. Montant maximum emprunté : jusqu'à 60000 € pour une durée de 12 à 120 mois ; frais de dossiers offerts. Pour les personnes de moins de 18 ans, le prêt est souscrit par les représentants légaux. Taux valable du 01/01/2025 au 31/12/2025. Au-delà de cette date, renseignez-vous auprès de votre Conseiller. **(2)** Offre valable une seule fois du 01/01/2025 au 31/12/2025 réservée aux étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. **(3)** 80 euros offerts pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt à la CEIDF par un prospect. Les 80 € seront versés sur le compte de dépôt le 4e mois suivant la souscription définitive du contrat. Par ailleurs, le compte de dépôt devra avoir enregistré des mouvements créditeurs et débiteurs reflétant une activité économique (paiements par carte bancaire, domiciliation de revenus, prélèvements externes, etc.) et ne pas avoir enregistré d'incidents de paiement. **(4)** Offre conditionnée à la souscription d'un produit éligible (Livret A, Livret Jeune ou Plan Epargne Logement (PEL)) avec la mise en place de versements mensuels et sous réserve de ne pas avoir clôturé ce même produit dans les 3 mois précédents la souscription. La souscription du produit s'entend sous réserve des conditions d'éligibilité propres à ce dernier et d'acceptation par la CEIDF. La mise en place de versements mensuels est de 10 euros minimum/mois pour le Livret A ou le Livret Jeune et de 45 euros/mois pour le PEL. Les 15 euros seront versés sur le compte d'épargne, le 4e mois calendaire suivant la souscription définitive du contrat., 5 euros seront versés par la CEIDF à notre Association partenaire 1Cabaspour1Etudiant. Pour en savoir plus, https://1cabaspour1etudiant.fr/

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande à Caisse d'Epargne Ile-de-France – Service Relations Clientèle – 26/28 rue Neuve Tolbiac – CS91344 – 75633 Paris Cedex 13, ou par courrier électronique à contactdonneespersonnelles@ceidf.caisse-epargne.fr

CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE

5€ [1][2] **reversés à notre Association Partenaire pour chaque ouverture d'un compte épargne jusqu'au 31/12/2025:**



#1CABAS POUR 1ÉTUDIANT
association Loi 1901

1cabaspour1etudiant.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

#1 Je m'inscris sur le site en tant qu'étudiant-e

#2 L'association #1cabaspour1etudiant me met en lien avec 1 marraine/parrain dans ma ville d'études

#3 On prend contact pour faire connaissance

#4 On se rencontre régulièrement pour créer notre parrainage

(1) Offre valable du 01/01/2025 au 31/12/2025 réservée aux étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. (2) 5 euros seront versés par la CEIDF à notre Association partenaire 1Cabaspour1Etudiant. Pour en savoir plus, https://1cabaspour1etudiant.fr/

Communication à caractère publicitaire. Offres soumises à conditions

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13 - Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital de 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042).

Création : Pôle Company. Crédit photo : Getty Images. Réf : 139-DP-05/25-3839

Ne pas jeter sur la voie publique.